



n°6 - mars 2013

Le mot du DL

DéLe Résultats 2011-2012

Les résultats en eux-mêmes appellent peu de commentaires.

En complément, une analyse statistique réalisée en janvier 2012 à l'issue du premier semestre MISMI et SVTE montre que le parcours antérieur de l'étudiant dans l'enseignement secondaire (type de baccalauréat et mention obtenus) est un facteur important de réussite en premier semestre de L1. Ces éléments de réflexion confortent le travail du Département Licence en matière de conseil pédagogique au futur étudiant (orientation active, entretiens individuels au cours du dernier semestre de terminale, entretiens individuels à l'inscription en juillet et septembre) et en matière de dispositifs pédagogiques tels que MNESS-PréL1. Ce travail de conseil pédagogique s'effectue en partenariat étroit avec le SOE, en particulier lorsque des réorientations doivent être envisagées.

2011

* Etudiant présent aux examens : donnée non disponible pour l'instant et estimée à 97% des effectifs inscrits

		Inscrits à l'étape	Présents aux examens *	Admis à l'étape (provisoire)	Taux de réussite (calculé sur les présents aux examens) **
LICENCE 1	Licence 1 STS Mathématiques, Informatique, Sciences matière et Ingénieries	608	590	241	40,85%
	Licence 1 STS Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement (SVTE Agen)	22	21	9	42,86%
	Licence 1 STS Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement (SVTE Bordeaux)	623	604	336	55,63%
LICENCE 1	Total	1 253	1 215	586	48,23%

LICENCE 2	Licence 2 mention chimie	124	120	76	63,33%
	Licence 2 mention informatique	107	104	72	69,23%
	Licence 2 mention mathématiques	85	82	49	59,76%
	Licence 2 mention physique	190	184	120	65,22%
	Licence 2 mention sciences de la matière	40	39	29	74,36%
	Licence 2 mention sciences de la terre et de l'environnement	77	75	56	74,67%
	Licence 2 sciences, technologies, santé biologie (Campus Agen)	15	15	12	80,00%
	Licence 2 sciences, technologies, santé biologie environnement (Campus Bordeaux) -	232	225	154	68,44%
LICENCE 2	Total	870	844	568	67,30%

2011

* Etudiant présent aux examens : donnée non disponible pour l'instant et estimée à 97% des effectifs inscrits

		Inscrits à l'étape	Présents aux examens *	Admis à l'étape (provisoire)	Taux de réussite (calculé sur les présents aux examens) **
LICENCE 3	Licence 3 mention bio-environnement, parcours BGSTU	32	31	30	96,77%
	Licence 3 mention bio-environnement, parcours Biologie des organismes et écosystèmes (BOE)	116	113	104	92,04%
	Licence 3 mention bio-environnement, parcours Biologie et agro-	15	15	15	100,00%
	Licence 3 mention chimie	99	96	76	79,17%
	Licence 3 mention informatique, parcours Informatique	107	104	83	79,81%
	Licence 3 mention informatique, parcours Informatique de gestion	23	22	22	100,00%
	Licence 3 mention mathématiques, parcours Ingénierie mathématiques	23	22	11	50,00%
	Licence 3 mention mathématiques, parcours Mathématiques et informatique	15	15	10	66,67%
	Licence 3 mention mathématiques, parcours Mathématiques fondamentales	49	48	21	43,75%
	Licence 3 mention physique, parcours Electronique, Electrotechnique et Automatique (EEA)	45	44	37	84,09%
	Licence 3 mention physique, parcours Mécanique	147	143	118	82,52%
	Licence 3 mention physique, parcours Physique	56	54	37	68,52%
	Licence 3 mention sciences de la matière	54	52	42	80,77%
	Licence 3 mention sciences de la terre et de l'environnement, parcours GGC	30	29	26	89,66%
	Licence 3 mention sciences de la terre et de l'environnement, parcours GSE	54	52	41	78,85%
	Licence 3 mention sciences exactes et naturelles	14	14	13	92,86%
	Licence 3 sciences, technologies, santé informatique délocalisé	14	14	12	85,71%
LICENCE 3	Total	893	868	698	80,60%

** Ces taux de réussite sont calculés sur des nombres de présents aux examens estimés. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.



Effectifs 2012-2013 de la Licence STS

Le travail de coordination entamé en octobre 2011 et réalisé par le DL et la DEVUIP sur l'articulation entre IP et IA a permis de proposer une meilleure lisibilité des étapes conduisant à l'inscription en licence et d'optimiser la mise en groupes des étudiants de Licence. La rentrée 2012 s'est donc déroulée correctement.

L'analyse du nombre d'inscriptions en L1 montre une légère tendance à la hausse avec une augmentation plus significative en SVTE (+13,7%, 695 inscrits) qu'en MISMI (+ 7,8%, 618 inscrits). En L2, globalement, une baisse parfois significative est constatée dans les mentions Mathématiques, Physique, STE et dans une plus grande proportion en Informatique. En L3, les effectifs sont en baisse dans le parcours Mathématiques/Informatique (moins de 10 étudiants), en parcours BGSTU (la baisse des effectifs de ce parcours est interprétée en liaison avec les inquiétudes face à la diminution du nombre de postes affichés aux concours d'enseignement) et dans les parcours Mécanique et Physique de la mention Physique.

Dans le parcours de préparation au concours d'infirmier (TCP, IFSI), la baisse des effectifs (-47%) est liée au fait que de nombreux étudiants dont le dossier avait été retenu ont réussi le concours après avoir été sélectionnés sur APB pour intégrer la formation. Sur ce type de formation, il est indispensable de recruter des étudiants qui ont une chance de réussir afin d'atteindre un pourcentage de réussite au concours important (77% en 2012). Le nombre d'étudiants qui suivent cette formation est donc fortement sujet à variations.

Années	Codes	Ancien code	Effectifs au 26/09/11	Effectifs au 16/10/11	Evolution 2011
L1	MI100	MISMI	573 13 en PI	618	+7,85 %
	SE100	SVTE	607	689	+13,7%
L2	BS300	L2 Biologie	247 (contre 267Bx2)	307	+24,3%
	TE300	L2 STE	75	66	-12%
	MA300	L2 Mathématiques	83	70	-15,7%
	CH300	L2 Chimie	122	117	stable
	PY300	L2 Physique	184	165	-10,3%
	SM300	L2 SM	46	55	+17,3%
	IN300	L2 Info	104	78	-25%
L3	BE502	L3 Biologie	114	138	+21%
	BE501		39	27	
	TE501	L3 STE	54	42	-22,2%
	TE502		29	22	stable
	MA501	L3 Mathématiques	46	51	+10,9%
	MA502		18	22	+22,2%
	MA503		16	9	-43,7%
	CH500	L3 Chimie	102	98	stable
	PY503	L3 Physique et Ing.	41	54 EEA	+31,7%
	PY502		140	104 meca	-25%
	PY501		61	41 phys	-34,4%
	SM500	L3 SM	50	39	-22%
	IN501	L3 Info	105 22 (miage)	108 20	stable
CpBx			L1 : 89 L2 : 42	94 82	stable
TCP			34 84	31 43	stable -47%
PréL1			26	27	stable

Nouvelle formation : (CMI) IMSAT

Les Cursus Master Ingénierie (CMI) sont des formations professionnalisantes au métier d'ingénieur en 5 ans après le bac, bénéficiant d'un label national, sur le modèle international du "master of engineering". Elles permettent d'acquérir des compétences techniques et scientifiques et de développer des aptitudes personnelles et professionnelles nécessaires au métier d'ingénieur : autonomie, adaptabilité, évolutivité, capacité d'intégration et au travail en équipe.

Le cursus Ingénierie et Maintenance des Systèmes pour l'Aéronautique et le Transport (IMSAT) de Bordeaux I s'appuie sur le parcours licence Physique et ingénieries pour lequel le sous parcours maintenance aéronautique des parcours mécanique et électronique a été remodelé afin de répondre aux exigences du cahier des charges CMI. Ce nouveau syllabus constituera le nouveau parcours CMI-GSAT de la licence mention Physique et ingénieries et remplacera le sous parcours maintenance aéronautique. Il prévoit un équilibre entre les disciplines relevant de la mécanique et de l'électronique et l'ingénierie du cycle de vie avec un renforcement sur les aspects sciences humaines et sociales. Cette première partie du cursus aura lieu sur le site de Talence.

Le deuxième cycle de la Licence (L3) se déroule sur le site de Mérignac et comporte 4 modules de 6 crédits ECTS d'options permettant aux étudiants de se déterminer vis-à-vis des quatre possibilités offertes aux étudiants dans le Master CMI-GSAT (3 spécialités dont une avec deux parcours) dont le dénominateur commun est l'ingénierie du cycle de vie. Le Master CMI-GSAT remplacera à terme le Master GSAT existant. Le semestre 7 et une partie du Semestre 8 sont communs au Master CMI-GSAT et auront lieu sur le site de Mérignac. Ensuite, en fonction des spécialités choisies, les étudiants seront répartis sur trois centres de ressources de l'UFR de Physique (situés à Talence et à Mérignac). Cette mobilité favorisera également l'ouverture aux activités de recherche avec l'appui des deux laboratoires I2M et IMS qui sont situés sur le site de Talence.

Le flux d'étudiants diplômés CMI IMSAT prévu est de 96 étudiants par an.

Responsable : Pr Franck CAZURANG

Modifications du contrat pédagogique

Les modifications apportées au contrat sont les suivantes :

Obtention du DEUG :

Le diplôme d'études universitaires général « Sciences, Technologies, Santé » (correspondant à 120 crédits de diplôme) pourra être délivré à tout étudiant qui aura validé ses deux premières années de licence (moyenne à l'année supérieure à 100 /200). Toutefois, compte tenu du passage à la nouvelle habilitation et uniquement pour l'année universitaire 2012-2013, pour les étudiants qui redoublent (ou triplent) leur deuxième année de licence, le DEUG pourra aussi être délivré lorsque l'étudiant aura obtenu la moyenne sur les quatre semestres avec au plus un semestre non validé.

Parcours Ingénierie et Maintenance des Systèmes pour l'Aéronautique et les Transports (IMSAT)/CMI :

Sélectivité progressive

La progression pédagogique en parcours Cursus Master et Ingénierie (CMI) sera soumise à partir du semestre 3 inclus aux règles suivantes : un étudiant inscrit au parcours CMI ne pourra progresser que s'il a obtenu un minimum de 70/200 dans chacune des UE d'un semestre et s'il valide les deux semestres de l'année en cours (S3 et S4, S5 et S6) indépendamment l'un de l'autre.

Si l'étudiant ne remplit pas les conditions de progression en CMI listées ci-dessus (note inférieure à 70/200 à une UE et validation de l'année par compensation entre les deux semestres de l'année en cours), il aura la possibilité de progresser en parcours Mécanique

ou Electronique s'il remplit les conditions édictées dans l'article 16.

Plan de lutte contre la fraude aux examens

Suite aux dérives constatées ces dernières années en matière de fraude aux examens, une commission de travail a élaboré une [nouvelle charte des examens](#). Celle-ci fait d'une part largement appel à la vigilance des surveillants pour sa partie préventive, et comporte d'autre part un volet répressif en redéfinissant la procédure de constat de fraude et d'instruction par la commission de discipline.

Les premiers effets de ce dispositif ont conduit à la traduction en commission disciplinaire de douze étudiants. Les sanctions prononcées s'échelonnent entre 6 mois d'exclusion avec sursis à 12 mois d'exclusion ferme.

Fonctionnement des jurys

Jurys de diplôme :

En plus des membres nommés, seront invités les présidents des jurys d'étapes et responsables de parcours

Jurys d'étape :

Les responsables d'UE centralisent les notes.

Toutes les notes devront être remises aux secrétariats pédagogiques au minimum 48h avant la tenue du jury.

Présence indispensable d'un représentant de l'équipe pédagogique de chaque UE (responsable ou remplaçant) et présence de la moitié au moins des membres du jury.

Les notes entre 99 et 100 doivent être remontées systématiquement à 100. Dans le cas contraire, le président du jury doit rédiger une argumentation à destination du jury de diplôme.

Jurys d'UE :

Ils ont lieu au cours du jury d'étape.

La vérification de l'ensemble des notes de l'UE (cours, TP, TD...) et l'harmonisation éventuelle des notes au niveau de l'UE se fait par l'équipe pédagogique avant la réunion du jury de semestre. Les PV d'UE doivent donc être envoyés au moins 24h avant la tenue du jury.

Pas de points à ajouter au-delà de 10/20 (pas de mention sur les UE).

Nous remercions tout particulièrement les nombreux enseignants qui, grâce à leur rigueur et à leur respect des règles en vigueur, permettent le bon déroulement de l'ensemble complexe des procédures d'évaluation/diplomation de nos étudiants.

Regroupement des sessions 2 d'automne et de printemps

Les épreuves d'examens de session 2 (semestres d'automne et de printemps) ont été regroupées du 17 au 26 juin. L'un des avantages de ce regroupement est de laisser, entre la session 1 et la session 2, le temps aux étudiants qui ne l'auraient pas fait les années antérieures une période de 5 semaines pendant laquelle ils pourront effectuer un stage.

Chantier gestion des salles DEVUIP-DL

Suite aux nombreux dysfonctionnements dans l'attribution des locaux d'enseignement au semestre d'automne, et en prévision des chantiers "Opération Campus" qui vont neutraliser nombre de locaux dans les mois à venir, une réflexion de fond sur la gestion des locaux est entamée conjointement par le DL et la DEVUIP.

Interventions dans les lycées : modalités et formations

L'Université est fréquemment sollicitée par les lycées pour des interventions de

présentation de l'offre de formation. Le Département Licence est chargé de recenser et de coordonner ces interventions. Ces interventions engagent l'Université et doivent porter sur l'ensemble des formations et des dispositifs ayant cours dans notre établissement.

Il est donc nécessaire :

- que les enseignants qui répondent à une sollicitation le signalent à la secrétaire de direction du département, qui déclare les heures prévues par le référentiel des équivalences horaires.
- que les enseignants qui interviennent dans ce contexte suivent au préalable une formation et utilisent un support powerpoint harmonisé. Seuls les enseignants qui satisferont à cette exigence pourront prétendre à la prise en compte des heures.

Les premières sessions de formation ont eu lieu les 30 janvier et 4 février 2013.